



# AMASSA

Ensemble



BULLETIN MUNICIPAL DE REBENACQ

Tél : 05 59 05 54 63

mairie@rebenacq.com

[www.rebenacq.com](http://www.rebenacq.com)

**MAI 2024**

## Agence postale communale

L'APC sera fermée le samedi 1<sup>er</sup> juin.

Nous vous remercions de votre compréhension.

## Structures place de la Bielle

Le samedi 27 avril, l'aire de jeu a disparu... Elle sera prochainement remplacée par une nouvelle !

## Club photo

L'expo photo " Fleurs du Pourtalet " réalisée par le Club Photo Oeil du Nééz en 2018, sera visible à la Médiathèque d'Arudy du 2 mai après-midi au 30 mai inclus.

La médiathèque est ouverte les mardis mercredis vendredis de 10 h à 11 h 30 et de 16 h à 17 h 45, les samedis de 10 h à 11 h 30.

## Ramassage des ordures

Déchets ménagers :

Tous les vendredis  
sauf le 10 mai



Tri sélectif :

Vendredi 17 et 31 mai

## Commémoration du 8 Mai

Le 8 mai, un hommage sera rendu aux anciens combattants à partir de **11h30**, place de la Mairie.

À la suite du dépôt de gerbe au Monument aux Morts, un vin d'honneur sera offert par la Municipalité.

## Elections européennes du 9 juin

La commune recherche des citoyens volontaires et bénévoles, appelés « scrutateurs », inscrits sur les listes électorales pour participer aux opérations des électorales permettant d'établir les résultats du scrutin.

Cela consistera à :

- Ouvrir les enveloppes (1 personne)
- Lire les bulletins (1 personne)
- Noter les voix sur une feuille dédiée (2 personnes)

Si vous souhaitez être scrutateur, n'hésitez pas à vous faire connaître au secrétariat de la Mairie.

## BUDGET DE LA COMMUNE 2024

### 1. Budget Commune 2024

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2024. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

Le budget 2024 a été voté le 9 Avril 2024 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande aux heures d'ouvertures de la mairie.

Il a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement dans un contexte inflationniste tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- de mobiliser des subventions auprès du conseil départemental, de la Région ou de l'Etat chaque fois que possible.

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les recettes de fonctionnement 2024 représentent 1 017 180.59 euros.

Les dépenses réelles de fonctionnement 2024 représentent 563 821.59 euros.

L'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

Il existe trois principaux types de recettes pour une commune :

- Les impôts locaux,
- Les dotations versées par l'Etat,
- Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population.

Les principales dépenses et recettes de la section :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Dépenses courantes	219 250.59€	Excédent brut reporté	371 285.59€
Dépenses de personnel	272 000.00€	Recettes des services	130 460.00€
Autres dépenses de gestion courante	51 410.00€	Impôts et taxes	347 518.00€
Dépenses financières	4 607.00€	Dotations et participations	103 017.00€
Dépenses exceptionnelles	1 000.00€	Autres recettes de gestion courante	45 000.00€
Autres dépenses	14 654.00€	Recettes exceptionnelles	0
Amortissement	900.00€	Recettes financières	0
Total dépenses réelles	563 821 .59€	Autres recettes	19 900.00€
Charges (écritures d'ordre entre sections)	360,00€	Total recettes réelles	1 017 180.59€
Virement à la section d'investissement	452 999,00€	Produits (écritures d'ordre entre sections)	0
<b>Total général</b>	<b>1 017 180.59€</b>	<b>Total général</b>	<b>1 017 180.59€</b>

### Les dotations de l'Etat.

Les dotations attendues de l'Etat s'élèveront à 284 232€

## La fiscalité :

Les taux des impôts locaux pour 2024 :

*concernant les ménages*

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 20.94%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 39.50%
- Taxe d'habitation (sur les résidences secondaires) : 18.06%

Le produit attendu de la fiscalité locale s'élève à 166 303€.

## SECTION D'INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme.

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- en **dépenses** : toutes les dépenses faisant varier la valeur du patrimoine telles que l'acquisition de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

- en **recettes** : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus.

Une vue d'ensemble de la section d'investissement :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Solde d'investissement reporté		Virement de la section de fonctionnement	453 359.00€
Remboursement d'emprunts	36 324.00€	FCTVA	50 000.00€
Travaux de bâtiments (à lister)	534 917.17€	Mise en réserves	
Travaux de voirie	50 000.00€	Cessions d'immobilisations	
EP	113 945.00€	Taxe aménagement	
Autres dépenses	2000.00€	Subventions	151 627.00€
Charges (écritures d'ordre entre sections)		Emprunt	
/		Excédent reporté	82 200.17€
<b>Total général</b>	<b>737 186.17€</b>	<b>Total général</b>	<b>737 186.17€</b>

Les principaux projets de l'année 2024 sont les suivants :

- Aménagement place de la Bielle
- Sécurisation de l'église
- Toiture de l'école

Les subventions d'investissements prévues :

- de l'Etat : 132 700€
- du Département : 17 554€
- Autres : 1 373€

## 2. Budget Assainissement 2024

Pour l'année 2024, le budget est équilibré grâce à l'excédent reporté des années précédentes.

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de ne pas modifier les termes de la redevance d'assainissement.

\* Pour l'année 2024, les termes resteront :

Terme fixe : 35€

Terme variable : 1,10€

\* L'investissement prévu cette année concerne le Plan Partenarial Urbain du Chemin Couloumat, qui sera mis en œuvre dans le cas où un permis de construire était déposé et accepté pour les terrain concernés.

Le budget s'équilibre ainsi :

- 74 802,02 € pour la section de fonctionnement
- 78 565,52 € pour la section d'investissement.

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité les budgets primitifs 2024 Commune/Assainissement.

## LE COIN DES ENFANTS

**Mots mêlés Printemps**  
(mots cachés à l'horizontal et à la verticale)

Liste de mots:  
SOLEIL  
ARBRE  
FLEUR  
COCCINELLE  
LIBELLULE  
OISEAU  
NID  
ABEILLE  
BOURGEON  
PRINTEMPS  
PAPILLON  
HERBE  
COULEUR  
SAISON  
JONQUILLES  
TULIPE  
ECLOSION  
HIRONDELLE  
INSECTES  
CHENILLE

N B D  
M A I I Z B  
Q Y Y M N W O O Ç  
F L U M S C U K V  
C Y Z Q E G R M A J  
B B L A C F G W H A  
E O Ç E T R E T I Ç S  
Ç Y M E T O Ç R U F C  
N Z S Z N H O N L Z T C W W T R P R Ç N  
Y A F D N C O C C I N E L L E  
V D U O X B W H Y  
S L W E G I L U Ç Ç B L W  
G E Y I L A S I K P H E R B E  
C N M C C V L J E B W Y U A S A J J I  
J G K L L F F E K A E Q S T G A B O L F F  
C Y O F O E P W Ç U L V D T J I E N N L Ç  
Ç F C X A S O V R Y M L Ç C I F S I Q O E Z H  
D O O F U I N K O J U R A Z O L U Ç U X B  
T M U L E O W T P L L S P F N L I G R K I  
C C L K S N Z D V E O E I E L O M J Q  
H H E N I D X A H L T Z L O H G P  
O U U N Z N U E U E H C Y  
R Q G Y Y I S C Q  
Ç D L  
M C H

T Ç X  
M W U B A P  
U V V D L T R A Y  
P M I N I A B P D  
Z O M B G P W R I Z  
H T K M D E T E L C  
C H E N I L L E S L H  
P R I N T E M P S O Z  
R P R Ç N

<https://anniversaire-en-or.com/>



# Fêtes de Rébénacq 2024 !



Le comité des fêtes de Rébénacq commence les quêtes dans le village pour les fêtes de Rébénacq 2024.

Des bénévoles passeront chez vous et vous donneront le programme.

Les inscriptions pour le repas du vendredi soir sont lancées, pensez à vous inscrire !

Nous vous attendons nombreux !

Artisans, commerçants, vous pouvez participer à la préparation des fêtes du village par un don financier ou autre.  
Pour cela, contactez Céline Laclotte (numéro sur le programme si dessous)



## 21-22-23 juin 2024

### PROGRAMME

#### Vendredi 21 juin

19h00 : Accueil des festoyeurs

20h00 : Repas sous forme de buffet sur réservation  
(voir coupon réponse + menu)

22h30 : Soirée animée par la Sono Croc Night

#### Samedi 22 juin

14h00 : Tournois de pétanque « Amateurs » 5€ / personne

Paint Ball (à partir de 14 ans) 7€/partie au stade de foot

15h00 - 17h00 : Jeux pour enfants (salle Palisse ou stade de foot selon météo)

Inscriptions auprès de Marie au 06 26 57 10 26)

A partir de 19h00 : Projection de la demi-finale du Top 14 sur écran géant / Tapas

23h00 : Soirée animée par la Sono Croc Night

#### Dimanche 23 juin

11h00 : Messe suivie par le dépôt de gerbe

12h00 : A la salle de la mairie :

Apéritif, offert par la mairie

Pesée du jambon et fromage du pays de Rébénacq

Après midi : ambiance Bodega

### MENU du Vendredi Soir

Apéritif

Cochon de lait accompagné de ses pommes de terre forestières

Dessert surprise du Comité

Café et fromage compris

Bon de réservation pour le repas du vendredi soir

Ou contactez Céline au 06 07 95 57 78

.....  
Nom, Prénom :

.....  
Nombre d'adultes : .....x 20,00€

Nombre d'enfants : .....x 10,00€

*Ce bon de réservation est à déposer dans la boîte aux lettres du comité des fêtes (devant la mairie) avant le 7 juin 2024 avec le règlement en espèces ou chèque à l'ordre du Comité des fêtes.*

**Attention, nombre de places limités**

## La PYRENEA-TRIATHLON 2024

Le 24 mars dernier a eu lieu une nouvelle édition de la Pyrénéa-Triathlon. Cinquante bénévoles s'étaient retrouvés pour accueillir 400 concurrents (280 individuels et 120 équipes soit un total de 640 participants).

Ces bénévoles s'étaient donnés rendez-vous la veille et même l'avant-veille pour récupérer et installer tout le matériel nécessaire. La plupart se connaissent de longue date et se sont salués joyeusement. Et les nouveaux, peut-être un peu timides au début, se sont sentis tout de suite à l'aise.

Chacun s'est attelé à sa tâche : il s'agissait quand même de prévoir l'emplacement pour 280 paires de skis et de couvrir toute l'esplanade du fronton de barrières numérotées pour les 400 vélos et les accessoires qui vont avec.

Pour courir, faire du vélo et skier, il ne faut pas moins de 3 paires de chaussures !!!

Donc installer avant, démonter après, et pendant ?

Eh bien pendant, il faut accompagner les concurrents avec bienveillance et discrétion : ce n'est pas toujours évident de retrouver son vélo dans cette fourmilière quand on est complètement exténué par 18 Km de course à pied. Evidemment, le premier lui, est arrivé tout fringant, et pour ne pas perdre une seconde, il est monté d'abord sur son vélo, et seulement après, il a enfilé ses chaussures qui étaient fixées sur les pédales. Du grand art !!

Pour résumer une grande journée sportive pour tous les concurrents, et une grande journée d'amitié et non moins sportive pour tous les bénévoles qui étaient à leur service.

Avec, et ça a son importance, une matinée clôturée par un excellent repas concocté et servi par tout un bataillon de jeunes dames aux petits soins !!

Le Foyer Rural remercie tout le monde pour sa participation et sa bonne humeur.

Les concurrents sont passés, on ne sait pas trop ce qu'ils sont devenus, mais les bénévoles, eux, ils savent !! Ils seront à nouveau là en mars 2025.

L'équipe du foyer.

